



PRÉFET DE LA MOSELLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Metz, le 20 mai 2024

INONDATIONS EN MOSELLE

Point de situation à 11h

La Moselle est toujours en vert pour les vigilances pluie-inondation. Météo France prévoit de la pluie en fin de nuit et dans la matinée de mardi. Des cumuls de 20mm généralisés sur le département sont annoncés et plus localement pouvant atteindre 30 à 40mm sur les secteurs de Forbach, Pays de Bitche et Sarreguemines. L'épisode pluvieux devrait s'atténuer dans l'après-midi de mardi.

La vigilance crue a été abaissée du niveau orange au niveau jaune pour l'ensemble des cours d'eau. La décrue est désormais amorcée partout.

Une quinzaine d'axes restent coupés sur le réseau routier secondaire, principalement dans les secteurs de Forbach et Sarreguemines.

Les conditions peuvent encore évoluer. Restez informé sur www.inforoute57.fr et <https://vigilance.meteofrance.fr/fr/moselle>.

Rappel

Pour les particuliers ayant subi un sinistre en lien avec les inondations :

- appelez dès que possible votre assurance et faites une première déclaration orale ;
- dans un délai de 5 jours ouvrés, adressez un courrier à votre assureur en récapitulant précisément les faits et en listant les biens détériorés ou hors d'usage, en joignant tous les documents de nature à prouver les dommages (photos, vidéos, témoignages...) ;
- stockez les biens détériorés jusqu'au passage de l'expert.

Pour les communes, la demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle se fait en ligne via la plateforme IcatNat sur <https://www.icatnat.interieur.gouv.fr/mairie/accueil/>

- Nous vous remercions de bien vouloir diffuser ces informations -

Contacts presse

Amélie Van de Louw : 06 18 36 20 07

Carla Morel : 06 26 18 61 52

Mél : pref-communication@moselle.gouv.fr

9, place de la préfecture – 57034 Metz

Cabinet du préfet de la Moselle
Service départemental de la
communication interministérielle